

EN UNE JOURNÉE, 193 ORGANISATIONS D'HÉBERGEMENT DANS TOUT LE CANADA ONT ENREGISTRÉ LE NOMBRE DE FEMMES ET D'ENFANTS QU'ELLES ONT AIDÉS

# LES MAISONS S'EXPRIMENT



Les maisons s'expriment 2017 est le quatrième sondage pancanadien mené auprès de maisons d'hébergement qui desservent des femmes et leurs enfants affectés par la violence faite aux femmes et la violence par un partenaire intime. Hébergement femmes Canada (anciennement Réseau canadien des maisons d'hébergement pour femmes) a créé ce profil d'un jour<sup>1</sup> de 193 maisons d'hébergement réparties dans tout le pays qui lève le voile sur les espoirs, défis et expériences du personnel des maisons d'hébergement et des femmes qu'elles desservent.

En un seul jour, 193 maisons ont hébergé et aidé 1 432 femmes et 1025 enfants par l'entremise de programmes et de services. Plus de 1 712 femmes et 398 enfants qui ne séjournaient pas dans ces maisons ont aussi participé aux programmes et reçu des services.

“

Les choses changent tout le temps. Nous devons constamment nous mettre à jour pour protéger les femmes et les enfants de leur agresseur. Cela peut s'avérer un véritable défi.

– Travailleuse en maison d'hébergement

“

Elles ont pris soin de moi. Elles m'ont vraiment calmée, et elles ont vu que j'étais une bonne personne, et que je ne méritais pas ça.

– Femme hébergée et survivante de violence

## 44% des maisons d'hébergement sont remplies à capacité

En un seul jour, 105 maisons d'hébergement ont reçu 356 demandes de services résidentiels de la part de femmes, et 250 de la part d'enfants<sup>2</sup>. De ces 606 demandes, 83 femmes et 68 enfants ont été hébergés, alors que 273 demandes de la part de femmes et 182 de la part d'enfants ont été refusées par manque de place et de ressources. Avec 44% des maisons d'hébergement sondées n'ayant pas de place disponible ce jour-là, 75% des demandes de services résidentiels n'ont pu être satisfaites. Ces chiffres, combinés aux témoignages du personnel, confirment qu'un important pourcentage des maisons d'hébergement sont en surcapacité de façon récurrente.

## Au cours de l'année écoulée, 48% des maisons d'hébergement sondées ont desservi des réfugiées récemment arrivées.

Avec le récent afflux de réfugiés syriens ou de demandeurs d'asile traversant la frontière canadienne en provenance des États-Unis, les maisons d'hébergement doivent de plus en plus souvent effectuer l'important travail de fournir des services aux femmes nouvellement arrivées et traumatisées qui fuient la violence conjugale. Des défis tels la langue et les barrières culturelles peuvent s'avérer particulièrement complexes pour les petites agglomérations désignées comme zones d'installation des réfugiés.



Nous avons éprouvé des difficultés avec la traduction, et nous avons découvert que de petites choses, comme les applications de téléphone mobile, peuvent être très utiles.

– Une travailleuse en maison d'hébergement dans une zone d'installation des réfugiés

### Les agresseurs utilisent la technologie pour nuire aux femmes, aux jeunes et aux enfants et les harceler

Plus l'utilisation des technologies augmente, plus le personnel des maisons d'hébergement se rend compte que les agresseurs ne cessent d'inventer de nouveaux usages malicieux. La technologie permet aux agresseurs de harceler, traquer, extorquer, intimider, manipuler, agresser émotionnellement et verbalement, et de se faire passer pour des femmes, des jeunes ou des enfants par le biais de courriels, messages textes, logiciels et médias sociaux. Pirater des comptes de médias sociaux, ouvrir des comptes factices et distribuer des images sans le consentement de la personne concernée sont des problèmes répandus. Nous avons vu des cas où les agresseurs ont trouvé les nouvelles coordonnées de leur ex-partenaire en se faisant passer pour elle – ou en demandant à quelqu'un d'autre de se faire passer pour elle – et en contactant un commerce ou un service, comme une entreprise de téléphonie ou de mécanique automobile.

#### Le savez-vous?

Il est illégal de sciemment publier, distribuer, mettre en circulation, vendre, rendre accessible une image intime ou d'en faire la publicité sans le consentement de la personne visée (Code criminel: Article 162.1).

Des femmes ont également signalé que leurs agresseurs traquaient leurs mouvements en utilisant le vaste éventail d'options de repérage disponibles. Il peut s'agir d'applications téléchargeables, de mots de passe, ou d'appareils visant à faciliter la conduite automobile. Dans d'autres cas, les agresseurs ont eu en leur possession ou partagé l'accès à des comptes, leur permettant de surveiller les activités de leur ex-partenaire, ses appels téléphoniques ou ses dépenses.

Être privée de technologie peut être un problème en soi. Les femmes qui ne peuvent pas se payer un cellulaire ou dont les ex-partenaires leur interdisaient d'en posséder un, par exemple, peuvent se sentir isolées et en danger parce qu'elles ne peuvent pas appeler à l'aide en cas d'urgence.

Un mauvais usage de la technologie peut également affecter les maisons d'hébergement et leur personnel. Des jouets ou des téléphones donnés en cadeau par les pères aux enfants hébergés peuvent compromettre la sécurité ou la confidentialité des maisons d'hébergement et mettre tout le monde à risque. Les agresseurs peuvent également se faire passer pour des membres du personnel en utilisant des outils qui masquent le numéro de téléphone de l'appelant, ou en créant des adresses courriel qui semblent provenir de la maison d'hébergement locale.

## Pourcentage de maisons d'hébergement avec clientes ayant signalé des abus liés aux technologies

Pratique abusive	Pourcentage
Intimidation et menaces (cellulaires, textes, courriels, etc.)	93.44%
Repérage de leur position par GPS, téléphone, ou autre service de repérage	66.12%
Usurpation d'identité (courriels, profils en ligne ou autre technologies pour prétendre être la victime elle-même ou une personne qu'elle connaît)	62.30%
Piratage de comptes (courriels, médias sociaux, banque, services publics, etc.)	62.30%
Distribution ou affichage de photos en ligne sans consentement	56.28%
Utilisation d'un cellulaire pour traquer ou surveiller les appels, l'endroit où elles se trouvent ou d'autres activités	56.28%
Piratage de leur ordinateur pour surveiller leurs activités en ligne ou extraire des informations	42.62%
Utilisation de leur identité d'appelante (pour trier ou identifier des appels, pour imiter d'autres numéros, pour appeler ou texter des menaces, etc.)	42.62%
Utilisation/piratage/surveillance des comptes de messagerie instantanée	42.08%
Localisation en utilisant de l'information trouvée par l'agresseur sur Internet (y compris des abonnements de transport)	35.52%
Localisation ou surveillance des femmes au moyen d'appareils dont l'agresseur a fait cadeau aux enfants	28.42%
Distribution ou affichage de vidéos en ligne sans consentement	25.68%
Utilisation d'une ligne fixe pour surveiller les conversations (téléphones sans fil, etc.)	24.04%
Utilisation d'appareils d'enregistrements audio ou vidéo pour surveiller les conversations	23.50%
Installation de logiciels et matériels de surveillance sur l'ordinateur (logiciels espions, détecteurs de touches, etc.)	22.95%
Utilisation de caméras cachées, d'ordinateurs portables, de cellulaires ou de webcams pour surveiller ou enregistrer en secret sans consentement	20.77%
Manipulation ou destruction de technologies d'assistance (aide auditive, lecteur d'écran, machine TTY, etc.)	10.93%
Utilisation de la technologie VoIP (Voice over Internet Protocol) comme Skype ou Google Talk pour surveiller ou contrôler	5.46%

## Planification de sécurité

Près de 87% des maisons d'hébergement sondées font des plans de sécurité avec les femmes, les jeunes et les enfants au sujet de leur propre utilisation de la technologie et des possibilités de mauvais usage par un agresseur. Toutefois, en raison du rythme effréné des développements technologiques, la vaste majorité<sup>3</sup> des maisons d'hébergement ont également exprimé le besoin de ressources accrues et de formations plus approfondies en matière de sécurité technologique. Bon nombre tentent aussi de développer de nouvelles politiques et pratiques touchant l'utilisation de technologies très diversifiées et toujours changeantes

**L'élimination des technologies de leur vie n'est pas une solution utile ou viable. Tout le monde a le droit d'accéder de façon sécuritaire aux technologies et aux plateformes numériques.**

*Vous voulez en savoir plus?* Des ressources sur la sécurité en matière de technologies sont accessibles sur notre site Web au <http://endvaw.ca/fr/ressources-technologie/>

“

Une vie plus en sécurité pour elles et leurs enfants, c'est notre principal objectif.  
– Travailleuse en maison d'hébergement

## Les technologies sont également un outil d'empowerment

Il importe de souligner que les technologies en elles-mêmes ne sont pas le problème; ce sont les utilisations abusives en vue d'exercer pouvoir et contrôle qui sont problématiques. Les femmes, les jeunes et les enfants peuvent se servir des technologies comme outils d'empowerment, pour contacter les maisons d'hébergement par le biais du site [hebergementfemmes.ca](http://hebergementfemmes.ca) par exemple, ou en utilisant les applications de sécurité et de panique. Les technologies permettent aux femmes et à leurs enfants de demeurer en contact avec leur réseau de soutien pendant leur séjour en maison d'hébergement. Elles aident également les femmes à progresser vers leur indépendance en cherchant des emplois, des formations, des logements et des marchandises en ligne. Il est aussi important de reconnaître qu'avec un soutien adéquat, les technologies peuvent faciliter la collecte précoce de preuves contre des crimes commis en ligne.

“

Certaines femmes retournent chez leur agresseur quand leur séjour se termine parce que sinon, elles se retrouvent dans la rue sans avoir un toit sur la tête. Aucune femme ne devrait vivre une situation où elle n'a pas d'autre choix que de retourner avec quelqu'un qui risque de la tuer.  
– Femme hébergée et survivante de violence

Les maisons s'expriment est produit par Hébergement femmes Canada (anciennement le Réseau canadien des maisons d'hébergement pour femmes). Nous sommes une voix forte et unifiée qui représente les enjeux de violence faite aux femmes au palier national. Par la collaboration, l'échange de savoirs et l'adoption de pratiques novatrices, nous faisons progresser la coordination et la mise en œuvre de services de grande qualité pour les femmes et les enfants que desservent les maisons d'hébergement.

HFC remercie le Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public pour leur contribution au sondage Les maisons s'expriment et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes pour leurs services d'imprimerie. Merci au National Network to End Domestic Violence (États-Unis) de nous avoir permis d'adapter leur sondage sur la violence facilitée par la technologie.

Visitez notre site <http://endvaw.ca/fr/> et trouvez-nous sur Facebook et Twitter [@endvawnetwork](https://twitter.com/endvawnetwork).

<sup>1</sup> Les répondantes ont choisi une journée entre fin décembre 2016 et fin de mars 2017.

<sup>2</sup> Certaines des demandes proviennent vraisemblablement des mêmes femmes et enfants ayant contacté plusieurs maisons d'hébergement pour tenter de trouver une place.

<sup>3</sup> Le pourcentage de maisons d'hébergement s'échelonne entre 73% et 84%, selon le type de ressources et de formations souhaitées.